



# CONVOCAION CRITERIUM FEDERAL TOUR 3

**SAMEDI et DIMANCHE 25 et 26 JANVIER 2020**

L'Isle sur Sorgues

<u>Adresse :</u> Gymnase Martin Luther King, Chemin du Pont de la Sable 84800 L'Isle sur la Sorgues	<u>Responsable départemental :</u> KERMAREC Yann <a href="mailto:yann.kermarec@cd84-tennis-de-table.fr">yann.kermarec@cd84-tennis-de-table.fr</a>	<u>Juges-arbitre :</u> - RAOUL Etienne (Samedi) 06.03.27.11.32 - KERMAREC Yann (Dimanche) 06.29.78.36.35
--	---	--

## HORAIRES de POINTAGE\* :

- **SAMEDI 13H** : Minimes / Benjamins –
- **DIMANCHE 8H30** : Séniors –
- **DIMANCHE 12H30** : Cadets / Juniors -

(\*Les parties débuteront 30 minutes après le pointage)

---

La vérification de la licence suivant les procédures mises en place par la FFTT sera obligatoire lors du pointage.

Le port d'une tenue sportive est obligatoire (maillot, short, chaussettes et chaussures de sport).

Les parties se jouent obligatoirement avec des BALLEES PLASTIQUES.

Les balles ne sont pas fournies par l'organisation.

- Tout forfait prévenu avant **Vendredi 24 janvier 12h** sera considéré comme excusé. Après ce délai, si le forfait est annoncé, le joueur n'est pas excusé mais il n'est pas exclu de la compétition.

- **Pour un PREMIER forfait, excusé et justifié** (maladie, absence professionnelle), le joueur sera maintenu dans la division au tour suivant (justificatif à délivrer au plus tard 48h après la compétition).

- **Au premier forfait non-excuse**, exclusion de la compétition pour la saison en cours et amende de 50€.

- **Au deuxième forfait excusé**, si le premier est excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de la compétition pour la saison en cours.